



*L'Association des familles D'Amours*

*C.P 7037-Trois-Pistoles GOŁ4KO*

*[www.familles-damours.org](http://www.familles-damours.org)*

---

*Procès-verbal de la 26<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle,  
tenue le 05 août 2023 à Rivière-du-Loup*

**01- Ouverture de l'Assemblée**

L'Assemblée est ouverte à 10h30 par la présidente Johanne D'Amour.

**02- Mot de bienvenue**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et souligne la présence exceptionnelle de trois de nos membres américaines.

**03- Présentation des membres du Conseil d'administration**

Les membres du Conseil d'administration se présentent en précisant le poste qu'ils occupent au sein du Conseil.

**04- Présentation des participants**

Les membres présents se présentent à tour de rôle.

**05- Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.

**06- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2022**

Sur une proposition dûment appuyée, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022 est adopté à l'unanimité sans modification.

**07- Rapport de la Présidente**

Johanne D'Amour présente son rapport.

Outre la production du Sanglier et la préparation du Rassemblement, le Conseil a suivi de près l'évolution de l'application de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels. L'Association a adhéré à la Fédération des

associations de familles afin de pouvoir participer à la réflexion qui se fera de ce côté.

La présidente rappelle le décès de Réal D'Amours, président à plusieurs reprises de notre Association et dont l'engagement envers elle a été sans précédent.

08- **Rapport du Trésorier**

Denis Courbron présente les états financiers au 31 mars 2023. L'Association est en bonne posture et la présentation ne soulève aucune question ou commentaire.

09- **Élections**

Les cinq membres du Conseil d'administration dont le mandat se termine en sollicitent un nouveau auprès de l'Assemblée. Il s'agit de Michel d'Amours, Marthe D'Amours, Max D'Amours, Bernard D'Amours, François D'Amours. Aucun membre de l'Assemblée ne présente sa candidature.

Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité, ces personnes sont élues par acclamation.

Le Conseil d'administration est constitué des personnes suivantes :

Johanne D'Amour, Michel d'Amours, Marthe D'Amours, Max D'Amours, Bernard D'Amours, François D'Amours, Mona Banville, Denis Courbron, Jeanne-Hélène D'Amours.

10- **Varia**

Alcide D'Amours applaudit la qualité du Sanglier tant dans sa présentation que dans son contenu.

Michel d'Amours rappelle les obligations légales qui entourent les recherches généalogiques et la prudence qui est de mise dans toute publication.

11- **Levée de l'Assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'Assemblée sur une proposition adoptée à l'unanimité.



---

Johanne D'Amour  
Présidente



---

Michel d'Amours  
Secrétaire

*Férir jusqu'à mourir*